

L'évolution récente du marché du travail au Canada

Richard Dion et Bill Laur, département des Recherches

- *En 2002 et au début de 2003, l'emploi et le taux d'activité global ont tous deux progressé à un rythme exceptionnellement rapide comparativement à l'activité économique intérieure.*
- *Vers le milieu de 2003, alors que l'économie ralentissait de façon marquée, l'essor de l'emploi s'est brusquement arrêté. Cette pause sera sans doute passagère, car le redressement anticipé de la croissance de la production devrait stimuler l'emploi. Toutefois, l'emploi pourrait s'accroître initialement à une cadence modérée par rapport à la production étant donné la vigueur qu'il a affichée relativement à l'activité économique au cours des 18 derniers mois.*
- *L'emploi s'est ajusté à la forte détente monétaire budgétaire opérée, de même qu'aux aléas de la reprise économique aux États-Unis. Confrontées à une vive augmentation du nombre de travailleurs disposés à accepter un emploi à temps partiel, et peut-être aussi en réponse à l'incertitude planant sur les perspectives de croissance à court terme, les entreprises ont recouru plus que de coutume à l'embauche de travailleurs à temps partiel. Cette modification de la composition de l'emploi a contribué à la réduction de la durée moyenne de la semaine de travail en 2002. L'apport de travail a donc progressé bien plus lentement que l'emploi et de façon plus conforme à sa relation passée avec la production.*
- *La montée du taux d'activité global depuis 2001 s'explique en grande partie par celle du taux d'activité des personnes âgées de 55 ans et plus. L'accroissement de l'offre de main-d'œuvre a concouru à modérer la hausse générale des salaires.*

Le marché canadien du travail s'est comporté très différemment durant les première et seconde moitiés des années 1990. La première a été caractérisée par une lente croissance de l'emploi et un recul du taux d'activité global, ainsi que par une faible expansion de la production et une vague de restructurations industrielles. Ce n'est que durant les dernières années de la décennie 1990 que l'emploi a progressé de façon soutenue, grâce à une vigoureuse poussée de la production et à la reprise de l'embauche dans le secteur public. Vers la fin des années 1990, la forte hausse de l'emploi s'est accompagnée d'un vif essor du taux d'activité, de sorte que le taux de chômage était tombé, en 2000, à son plus bas niveau en plus de vingt ans. L'économie a ensuite connu une baisse de régime, due principalement à la récession aux États-Unis. La croissance de l'emploi s'est arrêtée, et le taux de chômage a recommencé son ascension.

Ce ralentissement a cependant été de courte durée, puisque l'on a assisté en 2002 à un regain de croissance économique et au retour de taux d'augmentation exceptionnels de l'emploi et du taux d'activité global. En fait, bien que la croissance de l'emploi ait décéléré de façon prononcée au cours du premier semestre de 2003 par suite de l'essoufflement de l'activité économique, les hausses cumulées de l'emploi et du taux d'activité depuis la fin de 2001 ont été très importantes comparativement aux gains de production.

Dans le présent article, nous nous intéressons plus particulièrement à l'évolution du marché canadien du travail entre le début de 2002 et le milieu de 2003¹. Nous mettons d'abord en lumière l'incidence que les

1. Les données sur lesquelles s'appuie le présent article vont jusqu'en août 2003. La période de référence de tous les calculs trimestriels se termine en juin 2003, sauf indication contraire.

politiques monétaire et budgétaire canadiennes, la croissance économique aux États-Unis et les chocs sectoriels ont eue sur la tenue de la production et de l'emploi. Puis nous expliquons pourquoi la progression de l'emploi a été anormalement vigoureuse par rapport à celle de la production, ce qui n'a pas été le cas du nombre total d'heures travaillées. Nous analysons ensuite les facteurs explicatifs de la hausse du taux d'activité au cours de ces dix-huit mois. Enfin, nous examinons comment le taux de chômage s'est ajusté à ces modifications de l'offre et de la demande. La conclusion renferme nos observations sur les implications éventuelles à court terme.

Les principales sources de croissance de l'emploi

Du début de 2002 au milieu de 2003, l'économie canadienne a créé au-delà de 600 000 nouveaux emplois. Le rapport entre l'emploi et la population en âge de travailler a atteint un sommet de 62,4 % au premier trimestre de 2003. Cette multiplication des emplois était le fruit d'une forte expansion de la demande intérieure, qui a été favorisée par une détente monétaire et budgétaire. Il convient de noter aussi que la reprise en dents de scie aux États-Unis a dans un premier temps stimulé l'emploi dans les industries à vocation exportatrice, mais qu'elle a ensuite eu l'effet contraire.

Cette multiplication des emplois était le fruit d'une forte expansion de la demande intérieure, qui a été favorisée par une détente monétaire et budgétaire.

Le bas niveau des taux d'intérêt en 2002 a aiguillonné la demande de logements et de biens de consommation durables, ce qui a fait grimper l'offre d'emplois dans le bâtiment, l'immobilier et certains segments du commerce de détail et de gros, ainsi que dans la fabrication de matériaux de construction et d'ameublement. L'emploi dans des services auxiliaires comme l'architecture et le génie a également augmenté à un rythme robuste, compte tenu des lotissements rési-

dentiels en chantier et des besoins en infrastructure de soutien.

En 2001 et 2002, la politique budgétaire canadienne a été plus expansionniste, comme l'indique la mesure de l'excédent primaire des administrations publiques publiée par l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE)². Au nombre des diverses initiatives de nature expansionniste mises en œuvre, on peut signaler une réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers et un accroissement des dépenses aux chapitres de la santé, de l'éducation et de la sécurité. La baisse de l'impôt sur le revenu a eu pour effet de soutenir la dépense des ménages, partant, la progression de l'emploi dans les secteurs de la consommation, tandis que l'augmentation des dépenses de santé et d'éducation a donné lieu à des hausses appréciables de l'emploi dans ces deux sphères d'action de l'État. De plus, l'emploi dans l'administration publique a crû à un rythme plus rapide qu'au cours des périodes précédentes, probablement en raison, entre autres choses, de l'embauche de personnel supplémentaire afin de renforcer la sécurité. Au total, l'essor des dépenses publiques pourrait expliquer directement plus du tiers de la montée enregistrée par l'emploi du premier trimestre de 2002 au second trimestre de 2003³.

Au terme d'une récession relativement modérée survenue en 2001, l'économie américaine a amorcé une reprise, qu'est venue mettre à mal une série de secousses, dont les attaques terroristes du 11 septembre, les scandales comptables dans le milieu des affaires, les fortes fluctuations de la bourse, la hausse des cours du pétrole et l'incertitude géopolitique accrue liée à la guerre en Iraq. Comme cela était à prévoir, le volume des exportations canadiennes a aussi connu un redressement hésitant en 2002, avant de faiblir de nouveau vers la fin de l'année. L'emploi dans les secteurs de la fabrication et du transport s'est donc mis à reculer au quatrième trimestre de 2002, après trois trimestres consécutifs de gains substantiels. Dans les branches fabriquant du matériel de transport, des ordinateurs et de l'équipement électronique, des produits chimiques et des textiles, l'emploi a considérablement diminué. En revanche, il a augmenté à

2. Selon les estimations de l'OCDE (2003), l'excédent primaire du Canada corrigé des variations cycliques est passé de 5,5 % de la production potentielle en 2000 à 4,6 % en 2001 et à 3,2 % en 2002.

3. Le nombre d'emplois dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'aide sociale et dans l'administration publique a augmenté de 226 000.

un rythme très vigoureux dans l'industrie du bois, à la faveur du dynamisme de la construction de logements aux États-Unis et au Canada.

La croissance de l'emploi s'est brusquement interrompue vers le milieu de 2003, l'activité économique ayant été déprimée par des chocs sectoriels et la lenteur de la reprise aux États-Unis. Par exemple, les inquiétudes soulevées par l'apparition du syndrome respiratoire aigu sévère ont provoqué une baisse des dépenses de voyage et, par ricochet, des compressions de personnel dans le secteur de l'hébergement et des services alimentaires. Le ralentissement des activités d'abattage, lié à la découverte d'un cas isolé de maladie de la vache folle au Canada, a entraîné des mises à pied dans ce secteur. De façon plus générale, le repli de l'activité économique au deuxième trimestre de 2003, qui a surtout frappé les branches productrices de biens et a été accentué par la baisse de la production industrielle aux États-Unis, s'est soldé par une chute prononcée de l'emploi dans la fabrication et les services de transport. L'emploi total a fléchi en juillet et en août, par suite de licenciements dans le secteur tertiaire. La croissance devrait néanmoins redémarrer avec l'amélioration de la conjoncture extérieure et le raffermissement de l'économie canadienne.

Les facteurs explicatifs de la vigueur de l'emploi par rapport à la production

L'emploi a progressé en moyenne à un taux annualisé de 2,7 %, soit au même rythme que le PIB, du premier trimestre de 2002 au deuxième trimestre de 2003. Cette évolution est inhabituelle, la croissance de la production étant normalement plus rapide que celle de l'emploi (Graphique 1)⁴. Cette vigueur inaccoutumée de l'emploi tient en bonne partie à la composition des gains observés au chapitre de l'emploi. Bien que le nombre des emplois à temps plein et celui des emplois à temps partiel se soient tous deux accrus de façon marquée, l'une des caractéristiques notables de la période récente est la forte intensité du recours au travail à temps partiel⁵. L'emploi à temps partiel explique en effet 33 % de l'augmentation totale de

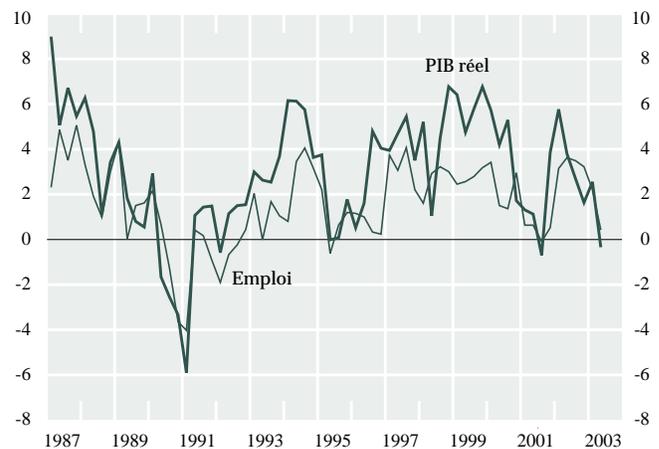
4. Du deuxième trimestre de 1976 au quatrième trimestre de 2001, l'emploi et la production ont crû à un rythme moyen annualisé de 1,7 et de 2,9 % respectivement.

5. Les travailleurs à temps partiel sont ceux qui travaillent moins de 30 heures par semaine chez leur principal employeur.

Graphique 1

Croissance du PIB réel et de l'emploi

Taux de croissance trimestriel annualisé



Source : Enquête sur la population active et Comptes nationaux des revenus et dépenses, Statistique Canada

l'emploi entre le début de 2002 et le milieu de 2003, soit près du double de la part que l'emploi à temps partiel représentait dans l'emploi total à la fin de 2001 (Tableau 1). En raison de la hausse de cette part, il a fallu un plus grand nombre de travailleurs que d'ordinaire pour accroître la production, puisqu'en moyenne, ceux-ci travaillaient moins d'heures chaque semaine. On a de fait constaté une diminution appréciable de la durée moyenne de la semaine de travail en 2002. Le nombre total d'heures travaillées (l'apport de travail) a donc progressé à un rythme sensiblement inférieur à celui du nombre d'emplois et plus conforme à ce que laissait prévoir la relation qu'il a affichée dans le passé avec la production.

En raison de la hausse de la part de l'emploi à temps partiel, il a fallu un plus grand nombre de travailleurs que d'ordinaire pour accroître la production, puisqu'en moyenne, ceux-ci travaillaient moins d'heures chaque semaine.

Tableau 1

Part de la croissance de l'emploi selon l'âge et le type de travail

Catégorie	Croissance trimestrielle moyenne annualisée 1T2002-2T2003	Part de la variation de l'emploi 1T2002-2T2003	Part de l'emploi total 4T2001
Emploi total	2,7		
À temps plein	2,0	67,0	82,0
À temps partiel	5,0	33,0	18,0
Jeunes travailleurs (de 15 à 24 ans)	3,0	17,0	15,0
À temps plein*	2,0	7,0	8,0
À temps partiel*	4,0	11,0	7,0
Travailleurs dans la force de l'âge (de 25 à 54 ans)	1,0	33,0	74,0
À temps plein*	1,0	27,0	65,0
À temps partiel*	2,0	7,0	9,0
Travailleurs d'âge mûr (55 ans et plus)	12,0	50,0	11,0
À temps plein*	11,0	35,0	9,0
À temps partiel*	16,0	14,0	2,0

* Les données étant désaisonnalisées séparément, il est possible que la somme des chiffres ne corresponde pas au total indiqué.

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada

Ce glissement vers l'emploi à temps partiel s'est produit non seulement dans les services tels que l'hébergement et l'alimentation, où cette forme de travail prédomine en général, mais aussi dans les secteurs où l'emploi à temps partiel est peu répandu, comme ceux de la fabrication, du transport ainsi que des services financiers, des assurances, de l'immobilier et du crédit-bail. De plus, l'augmentation de l'emploi à temps partiel concernait surtout des postes permanents plutôt que des postes saisonniers, contractuels ou occasionnels.

Les forts gains enregistrés au chapitre de l'emploi à temps partiel résultent en grande partie d'un choix délibéré des travailleurs. De fait, une proportion exceptionnellement élevée de la croissance de l'emploi à temps partiel est attribuable aux 55 ans et plus, qui préfèrent travailler à temps partiel dans une proportion de plus de 80 % (Tableau 1)⁶.

Parallèlement, il se peut que les entreprises aient opté pour l'embauche d'employés à temps partiel parce que la succession de secousses encaissées par l'écono-

6. Les raisons de la hausse de l'offre de main-d'œuvre chez les personnes âgées de 55 ans et plus sont analysées plus loin.

mie américaine avait accentué l'incertitude au sujet des perspectives d'évolution de la demande globale à court terme. L'incidence possible de l'incertitude sur les décisions d'embauche est illustrée par la croissance beaucoup plus rapide que l'emploi à temps partiel a connue par rapport à l'emploi à temps plein aux États-Unis du début de 2002 au milieu de 2003, d'après les données tirées de la publication *Current Population Survey* du bureau américain de la statistique. Les entreprises peuvent accroître l'apport de travail en recrutant davantage de travailleurs à temps plein ou à temps partiel, ou en allongeant les heures de travail du personnel en place. L'incertitude a pu amener certaines entreprises à privilégier le temps partiel parce que les coûts fixes qui y sont associés sont vraisemblablement plus bas que pour le travail à temps plein. À mesure que l'économie se raffermirait et que l'incertitude s'atténue, la proportion d'emplois à temps plein devrait grimper, ce qui pourrait se traduire par une progression de l'emploi plus lente que celle observée au cours de la période récente.

Un autre facteur favorable à la croissance vigoureuse de l'emploi est le rythme modéré des hausses de salaires, qui a incité les entreprises à embaucher de nouveaux travailleurs pour accroître la production. Durant la période de six trimestres terminée en juin 2003, la rémunération horaire dans le secteur des entreprises a augmenté à un taux moyen annualisé de 2,1 %. Cette faible progression tient en partie à la forte montée du taux d'activité global, qui a eu pour effet d'élargir l'offre de main-d'œuvre et d'endiguer les pressions qu'une demande insatisfaite de main-d'œuvre aurait pu exercer sur les salaires.

L'offre de main-d'œuvre

Après s'être replié de façon plus ou moins continue durant la première moitié des années 1990, le taux d'activité global a amorcé en 1996 une remontée. Celle-ci s'est beaucoup accentuée après 2001, et le taux d'activité a été propulsé à un sommet sans précédent au deuxième trimestre de 2003 (Graphique 2). Ce profil d'évolution reflète dans une large mesure celui du groupe des 55 ans et plus (Tableau 2), qui est à l'origine de plus des quatre cinquièmes de l'augmentation de 1,4 point de pourcentage enregistrée par le taux d'activité global du premier trimestre de 2002 au deuxième trimestre de 2003. Il convient de mentionner également les hausses du taux d'activité et du taux d'emploi des jeunes travailleurs (ceux âgés de 15 à 24 ans) depuis la fin des années 1990, mais leur rythme

Graphique 2
Taux d'activité global



ne s'est pas grandement accéléré au cours des 18 derniers mois⁷. Pour ce qui est des taux d'activité masculin et féminin chez les 25 à 54 ans, leur tendance est restée inchangée depuis le milieu des années 1990 : grande stabilité dans le cas des hommes et orientation à la hausse dans celui des femmes (Graphique 3).

Tableau 2
Contribution aux taux d'activité agrégés

Groupe d'âge	Taux d'activité (%)			Contribution à la variation du taux d'activité (en points de pourcentage)	
	4T1996	4T2001	2T2003	1T1997-4T2001	1T2002-2T2003
Hommes de					
15 à 19 ans	48,1	52,7	54,4	0,12	0,04
20 à 24 ans	79,1	79,1	81,3	(0,05)	0,09
25 à 54 ans	90,7	91,2	91,7	(0,25)	(0,18)
55 ans et plus	32,2	34,3	38,0	0,49	0,61
Femmes de					
15 à 19 ans	46,8	52,5	54,8	0,17	0,06
20 à 24 ans	73,1	74,5	77,0	0,01	0,11
25 à 54 ans	76,3	79,1	80,6	0,36	0,15
55 ans et plus	16,5	19,8	23,0	0,59	0,56
Taux d'activité global	64,6	66,0	67,5	1,4	1,4

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada

7. Le taux d'emploi est défini comme le quotient de l'emploi par la population en âge de travailler.

Les taux d'activité diffèrent considérablement selon l'âge et le sexe et subissent l'influence d'une vaste gamme de facteurs. Parmi ceux-ci figurent les conditions d'emploi, qui sont liées aux variations cycliques de la demande de main-d'œuvre (le segment de la population le plus sensible à ces variations est celui des jeunes), et deux facteurs structurels : les modifications de la richesse personnelle et les effets de cohorte, ou la tendance des cohortes nouvelles à afficher des taux d'activité supérieurs à ceux des cohortes précédentes, en raison notamment de leur niveau de scolarité plus élevé et de l'incidence cumulative des transformations socio-économiques⁸. Les effets de cohorte sont surtout manifestes dans les taux d'activité féminins.

Le groupe des 55 ans et plus est à l'origine de plus des quatre cinquièmes de l'augmentation de 1,4 point de pourcentage enregistrée par le taux d'activité global.

L'augmentation que connaît le taux d'activité du groupe des 55 ans et plus depuis 1996 semble tenir largement à un effet de cohorte, qui découle sans doute d'une hausse des niveaux de scolarisation et d'une diversification des compétences. En outre, l'offre de meilleures conditions d'emploi a probablement joué un rôle dans le redressement du taux d'activité de ce groupe, comme en témoigne la nette diminution du nombre de travailleurs découragés et de travailleurs en attente de rappel parmi les 55 ans et plus. Tout indique également que les restructurations industrielles et la disparité qui en a résulté entre les compétences disponibles et les exigences des employeurs — laquelle serait partiellement responsable du recul du taux d'activité chez les hommes de 55 ans et plus durant la première moitié des années 1990 — n'ont pas été un facteur significatif pendant la seconde moitié de la décennie⁹. Il se peut aussi que les variations de la richesse personnelle aient influé sur l'activité des 55 ans et plus, mais pas

8. Pour un examen de l'évolution et des tendances du taux d'activité, voir Ip (1998).

9. Pour une analyse détaillée des résultats de l'enquête sur la restructuration des entreprises, voir Kwan (2000).

Graphique 3

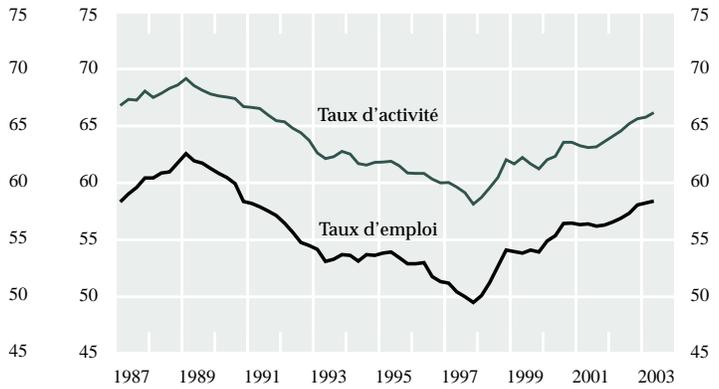
Taux d'activité et taux d'emploi

%

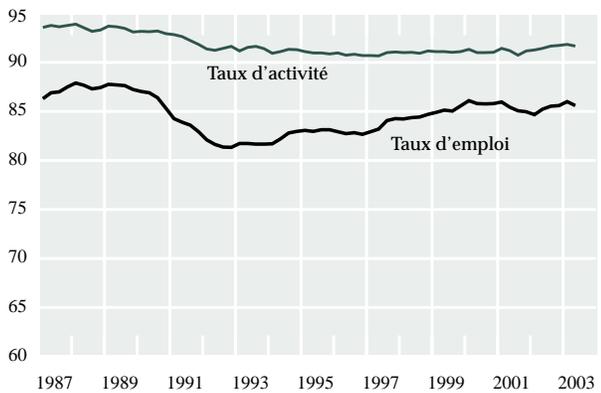
Hommes de 15 à 24



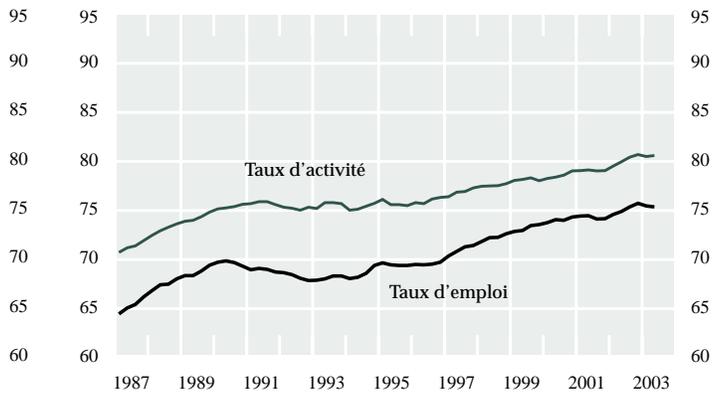
Femmes de 15 à 24



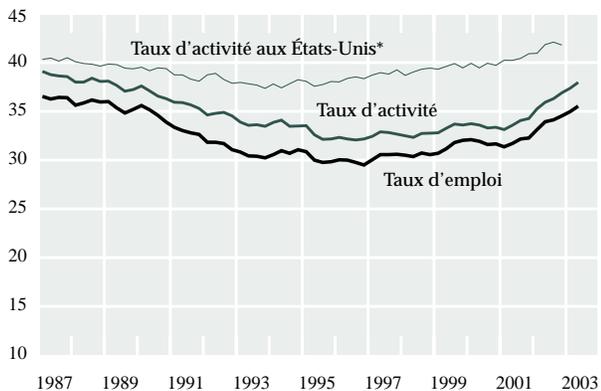
Hommes de 25 à 54



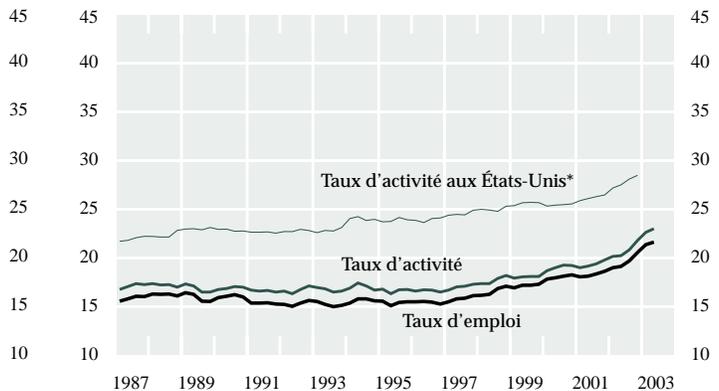
Femmes de 25 à 54



Hommes de 55 ans et plus



Femmes de 55 ans et plus



* Cette série désaisonnalisée se termine au quatrième trimestre de 2002.

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada, et Current Population Survey, U.S. Bureau of Labour Statistics

toujours dans le même sens¹⁰. Par exemple, la richesse de ce groupe s'est accrue au cours des années 1990, sous l'impulsion principalement de l'augmentation de la valeur des avoirs en actions et des REER, ce qui a peut-être ralenti la progression du taux d'activité des 55 ans et plus entre 1996 et 2001. Par contre, la chute de la richesse personnelle par rapport au PIB en 2001 et en 2002, qui était surtout imputable à la forte correction des cours boursiers, ainsi que la baisse prononcée des revenus réels en intérêts et en dividendes ont pu susciter davantage de retours sur le marché du travail¹¹. Par conséquent, il est possible qu'un effet de richesse ou de revenu ait d'abord atténué, puis, plus récemment, accentué l'influence conjuguée d'un important effet de cohorte et d'un raffermissement cyclique de la demande de main-d'œuvre.

Bien qu'il soit difficile de déterminer avec précision la contribution respective des facteurs cycliques et structurels à la hausse du taux d'activité des 55 ans et plus, il y a tout lieu de croire que celle-ci est de nature essentiellement structurelle. L'expérience des États-Unis est instructive à cet égard. Elle révèle un redressement analogue du taux d'activité des 55 ans et plus depuis le milieu des années 1990 environ, en dépit du fait que la croissance de l'emploi a été beaucoup plus faible dans ce pays qu'au Canada (Graphique 3). Cette observation donne à penser que des facteurs structurels communs ont joué un rôle prépondérant dans les deux pays.

La vive remontée du taux d'activité des 15 à 24 ans depuis la fin des années 1990 reflète en grande partie l'amélioration marquée de la situation sur le marché du travail. Le taux d'emploi des jeunes est en effet passé d'un creux de 52 % en 1997 à 58 % au premier semestre de 2003 (Graphique 3). L'augmentation du taux d'activité a été plus nette chez les 15 à 19 ans, ces derniers réagissant davantage aux fluctuations cycliques de la demande de main-d'œuvre que les 20 à 24 ans. De plus, le taux de fréquentation scolaire des 15 à 24 ans, qui avait grimpé de 3,5 points entre 1991

et 1996, est passé de 65 à 63 % entre 1996 et 2001, ce qui a contribué de façon modeste au bond du taux d'activité.

Comme les hausses des taux d'activité chez les hommes et les femmes de 55 ans et plus et les femmes de 25 à 54 ans semblent avoir une origine essentiellement structurelle depuis 1996, il devrait en être de même pour celle du taux d'activité global.

Le taux de chômage

Le taux de chômage, qui dépend de l'équilibre entre la demande et l'offre de main-d'œuvre, a diminué tout au long de la deuxième moitié des années 1990, presque jusqu'à ce que la récession s'amorce aux États-Unis, au début de 2001. Il a ensuite augmenté temporairement avant de fléchir de nouveau en 2002. Malgré une progression appréciable de l'emploi en 2002, le taux de chômage n'a que légèrement baissé, par suite de la hausse sensible du taux d'activité global. Lorsque la demande de main-d'œuvre s'est légèrement contractée au premier semestre de 2003, le taux de chômage s'est rapproché du creux touché à la fin des années 1980 (Graphique 4). Cette évolution a été observée dans les différents groupes d'âge des deux sexes.

La baisse tendancielle du taux de chômage depuis le début des années 1990 a été associée à une chute rapide du taux de chômage à long terme et à une

Graphique 4
Taux de chômage



Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada

10. Paquet, Sargent et James (2000) montrent que la richesse est un déterminant des taux d'emploi. Nous faisons l'hypothèse que l'effet de richesse influe également sur les taux d'activité.

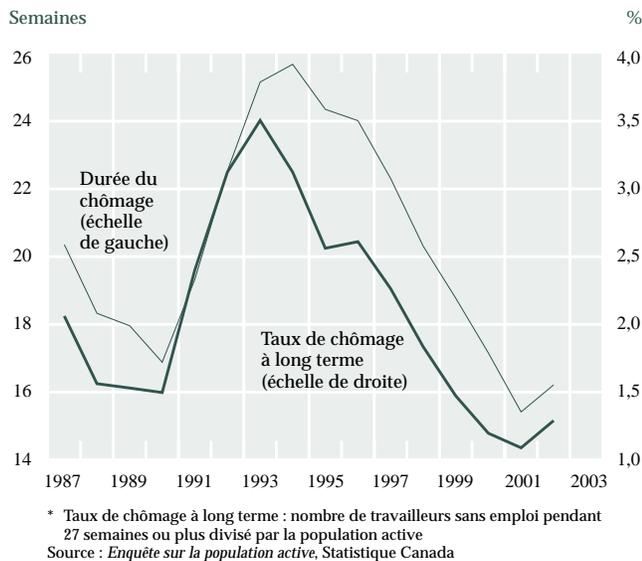
11. L'on s'attend à ce que la tendance à privilégier les régimes de retraite à cotisations déterminées par rapport aux régimes de retraite à prestations déterminées accentue dans l'avenir la sensibilité des taux d'activité des cohortes plus âgées aux variations de prix des actifs financiers. Au 1^{er} janvier 2000, 14 % des participants à des régimes de retraite au Canada cotisaient à des régimes à cotisations déterminées, contre environ 10 % quatre années auparavant. Voir Canada (2000).

réduction concomitante de la durée moyenne des périodes de chômage, qui est passée de près de 26 semaines en 1994 à environ 16 semaines en 2002

La baisse tendancielle du taux de chômage depuis le début des années 1990 a été associée à une chute rapide du taux de chômage à long terme et à une réduction concomitante de la durée moyenne des périodes de chômage.

(Graphique 5). Cette diminution tendancielle pourrait être liée en partie à des facteurs structurels. Le premier de ces facteurs tiendrait aux effets cumulatifs du durcissement passé des règles de l'assurance emploi¹². Le ratio des prestataires ordinaires de l'assurance emploi aux chômeurs oscille autour de 45 % depuis 1997, après s'être fortement replié quelques années auparavant¹³. Le

Graphique 5
Durée moyenne du chômage et taux de chômage à long terme*



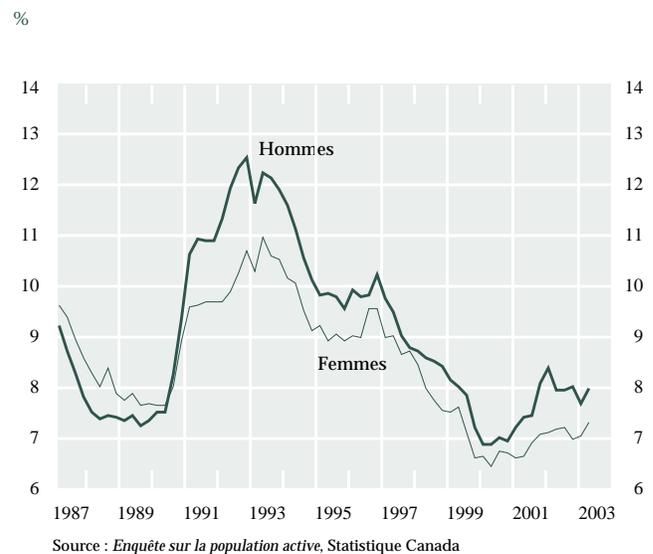
12. Des modifications ont été apportées à la loi en novembre 1990, avril 1993, juillet 1994 et juillet 1996.

13. Les prestations ordinaires excluent les prestations de maternité et parentales et les autres prestations versées dans le cadre de programmes spéciaux.

second facteur serait l'incidence décroissante des restructurations industrielles. Le taux de chômage à long terme au Canada présente une composante cyclique appréciable, mais son niveau très élevé dans la première moitié des années 1990 pourrait également traduire une dissimilitude d'ampleur inhabituelle entre les compétences disponibles et celles demandées par les entreprises au terme de la vague de restructurations industrielles. Enfin, l'accès plus répandu à Internet pourrait avoir contribué à mieux apparier les emplois et les travailleurs, ainsi que l'ont avancé Katz et Krueger (1999) aux États-Unis. Bien que ce facteur ait sans doute encore une portée limitée, il est probable qu'il gagnera en importance dans l'avenir.

En 2001 et en 2002, les variations du taux de chômage ont été plus prononcées chez les hommes que chez les femmes (Graphique 6). La récession et la reprise en dents de scie aux États-Unis se sont répercutées plus directement sur l'emploi dans le secteur primaire et les secteurs de la fabrication et du transport, où les hommes sont très largement majoritaires, que dans le secteur tertiaire, où les femmes sont généralement plus présentes. En fait, le comportement procyclique plus marqué de la production dans les industries productrices de biens explique en grande partie pourquoi le taux de chômage masculin fluctue davantage que le taux féminin au cours d'un cycle économique donné. Depuis deux ans et demi, le taux de chômage a moins augmenté chez les femmes que

Graphique 6
Taux de chômage des hommes et des femmes



chez les hommes, même lorsque l'accroissement de la main-d'œuvre féminine était relativement plus rapide. Cette évolution différente est due en partie au fait que les femmes ont bénéficié plus que les hommes du rythme vigoureux de la création d'emplois dans les secteurs de la santé, des services sociaux et de l'éducation¹⁴.

Conclusion

Le taux d'activité global et l'emploi ont connu de fortes hausses au Canada depuis la fin de 2001. La montée du taux d'activité global est en grande partie attribuable au groupe des 55 ans et plus et reflète des effets de cohorte, l'amélioration de la situation sur le marché du travail ainsi que des effets de richesse — bien qu'il soit encore trop tôt pour se prononcer de façon définitive sur l'importance de ces derniers. Une proportion exceptionnne, soit le tiers, de la croissance récente de l'emploi provient de la progression du nombre d'emplois à temps partiel. Ce phénomène témoigne de la préférence des 55 ans et plus pour le travail à temps partiel et de la volonté des entreprises

14. En 2002, les femmes occupaient 82 % des emplois dans le secteur de la santé et de l'aide sociale et 65 % des emplois dans celui de l'éducation. Cette année-là, le nombre de femmes adultes embauchées comme infirmières et comme enseignantes s'est élevé à 21 000 pour chacune de ces professions. Voir Bowlby (2003).

de faire appel à celui-ci lorsqu'une vive incertitude entoure les perspectives d'évolution de la demande globale. La hausse appréciable de l'emploi à temps partiel a impliqué à son tour le recours à un nombre de travailleurs plus élevé que d'ordinaire pour accroître la production. L'augmentation du taux d'activité chez les 55 ans et plus et leur préférence pour le temps partiel concourent donc à expliquer la croissance relativement vigoureuse de l'ensemble de l'emploi par rapport au nombre total d'heures travaillées et à la production.

Pour ce qui est de l'avenir, les effets de cohorte favoriseront de nouvelles hausses du taux d'activité chez les hommes et les femmes de 55 ans et plus et les femmes de 25 à 54 ans. À court terme, la composante cyclique de la croissance de l'emploi à temps partiel devrait diminuer et celle de l'emploi à temps plein augmenter, à la faveur de la relance de l'économie et de la réduction de l'incertitude. Nous devrions donc observer une progression plus modérée de l'emploi par rapport à la production que celle à laquelle nous assistons depuis quelques années. Nous pourrions en outre être témoins d'un redressement cyclique de la croissance de la productivité du travail, étant donné que le nombre total d'heures travaillées pourrait s'accroître lentement dans les premiers stades de la reprise de l'activité économique.

Ouvrages et articles cités

Bowlby, G. (2003). « 2002 — année prospère pour le marché du travail », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 15, n° 1, p. 9-15. Publication n° 75-001-XPB au catalogue de Statistique Canada.

Canada. Statistique Canada (2000). « Régimes de pension au Canada ». Publication n° 74-401-XIB.

Ip, I. (1998). « Le taux d'activité de la population canadienne : son évolution et ses tendances », *Revue de la Banque du Canada* (été), p. 29-52.

Katz, L., et A. Krueger (1999). « The High-Pressure U.S. Labor Market of the 1990s », *Brookings Papers on Economic Activity*, n° 1, p. 1-65.

Kwan, C. (2000). « Enquête sur la restructuration des entreprises au Canada », *Revue de la Banque du Canada* (été), p. 17-30.

Organisation de Coopération et de Développement Économiques (2003). *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 73. Tableau 31 : Solde financier primaire des administrations publiques corrigé des variations cycliques. Document accessible (en anglais seulement) à l'adresse <<http://www.oecd.org/dataoecd/5/51/2483816.xls>>.

Paquet, M.-F., T. C. Sargent et S. James (2000). « Forecasting Employment Rates: A Cohort Approach », document de travail n° 2000-06, ministère des Finances.

